

Collège des Pharmacies de la FCA

**Pour
une pharmacie
libérale,
indépendante
et performante**

Le modèle coopératif et associé,
la solution aux enjeux de la pharmacie
et du système de santé

Présentation du Collège

En tant que groupements de pharmacies adhérents de la Fédération du Commerce Coopératif et Associé (FCA), tous porteurs d'une même vision de la pharmacie, nous avons décidé de nous fédérer au sein d'un Collège afin de promouvoir les vertus de notre modèle différenciant, et répondre aux problématiques et enjeux de la financiarisation de la pharmacie d'officine en France. Cela, forts des nombreuses pharmacies que nous rassemblons au sein de nos structures d'exercice libéral et indépendant, soit plus d'une sur deux en France.



6 550 adhérents

Astera est un groupement coopératif français de pharmaciens qui propose des solutions pour le développement de l'officine. Au travers de sa filiale CERP Rouen, il est aujourd'hui le deuxième grossiste répartiteur français en termes de parts de marché.



Armand Pinton
Président



Gaëlle Madoux
Directrice
du pôle Retail



275 associés

Totum Pharmaciens est un réseau de 275 pharmacies présentes partout en France. Elle est la 1^{ère} enseigne de pharmacie qui associe excellence médicale et performance commerciale, dans un modèle de commerce associé.



Sébastien de Larminat
Fondateur
et Directeur
général



Mehdi Djilani
Pharmacien
d'officine
responsable
des relations
extérieures



220 adhérents

L'enseigne Elsie Santé est un groupement coopératif née en 2016 d'un réseau indépendant de pharmaciens leaders en France et spécialisés dans la distribution de produits officinaux et de parapharmacie.



Emmanuel Lataste
Président



85 adhérents

Créé en 2009, Socopharm est le groupement leader sur l'Île de la Réunion dans le secteur des pharmacies. Il constitue une véritable porte d'entrée pour tous types d'acteurs dans l'univers pharmaceutique qui souhaitent s'implanter sur ce territoire.



Pierre-Emmanuel Metais
Directeur général



1 250 adhérents

Créé en 1968, le Giphar (Groupement Indépendant de Pharmaciens indépendants) est le leader des réseaux de pharmacies sous enseigne sur le marché français.



Benoît Le Gavrian
Président
du Directoire



Valérie Kieffer
Présidente
nationale



Les citoyens de la santé et du bien-être.

4 891 adhérents

Fondée en 1935 à Nancy, née coopérative de pharmaciens, La Coopérative Welcoop est une communauté professionnelle unique, véritable laboratoire d'idées, de services et de solutions au service de la santé, avec des activités en Europe et à Hong-Kong.



Dominique Pautrat
Président
du Directoire



Jean-Pierre Dosdat
Président
du Conseil
de Surveillance



1 800 adhérents

Créé en 1986 pour apporter aux pharmaciens de meilleures conditions d'achats, Giropharm a progressivement développé une palette complète de prestations et d'outils pointus répondant aux besoins quotidiens des officines et apportant une forte valeur ajoutée aux patients. En septembre 2024, Giropharm annonce l'acquisition d'Apothéra.



Gilles Unglik
Directeur
général
opérationnel



Domitille de Bretagne
Présidente-
directrice générale

15 071 adhérents et associés

Édito

*S'engager ensemble :
une nécessité pour l'avenir
de la pharmacie indépendante*

La pharmacie d'officine est à la croisée de problématiques et défis d'une ampleur inédite en France au moment où les attentes et besoins des Français envers leurs professionnels de santé de proximité n'ont jamais été aussi élevés.

Des enjeux majeurs et des menaces réelles sur lesquels les pharmaciens comme les pouvoirs publics doivent être au rendez-vous :

- Désertification médicale et difficulté d'accès aux soins
- Financiarisation de l'offre de soins
- Perte d'attractivité de notre profession
- Crise du système de santé

Face à la gravité de la situation, nous autres réseaux de pharmacies à gouvernance coopérative, adhérentes de la FCA, avons décidé de nous unir dans un Collège pour préserver l'indépendance économique et le maillage officinal, véritables piliers de la pharmacie à la française qui assure l'efficacité du système de santé contre la financiarisation.

Pour cela, nous souhaitons défendre et promouvoir notre modèle coopératif et associé différenciant et les valeurs communes qui nous animent – la liberté, l'indépendance, la transparence, la proximité et la santé publique – convaincus qu'elles représentent des solutions aux enjeux de la pharmacie et du système de santé.

L'avenir de la pharmacie telle que nous la connaissons et la défendons, soucieuse de l'indépendance du pharmacien et de la santé des populations partout dans les territoires, se joue maintenant.

C'est pourquoi, en tant qu'acteurs de santé responsables, nous souhaitons aujourd'hui lancer un large appel :

- **Aux pharmaciens attachés au modèle libéral et indépendant**, nous offrons une opportunité de rejoindre et de renforcer le modèle coopératif et associé, qui allie indépendance et solidarité.
- **Aux pouvoirs publics**, nous soulignons l'importance de reconnaître davantage les avantages du modèle coopératif et associé, particulièrement face aux défis actuels et futurs du secteur.

Le modèle coopératif et associé, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un modèle de commerce permettant à des entrepreneurs indépendants de mutualiser leurs moyens et leurs savoir-faire, en s'associant au sein d'un groupement dont ils sont seuls décideurs, pour bénéficier de la puissance d'un réseau de points de vente et ainsi mettre en place des actions et des outils communs au service de la performance de leur commerce.

Propriétaires de leurs affaires et de leur groupement dont ils sont associés au capital, les commerçants indépendants en sont à la fois acteurs, actionnaires et donc décideurs. Pour assurer le bon fonctionnement et déterminer la stratégie de leur groupement, ils en partagent la gouvernance avec des responsables opérationnels, spécialistes dans leurs domaines de compétence.



De quelle pharmacie avons-nous besoin pour demain ?

Construire la pharmacie de demain :
Indépendance, proximité, performance et esprit d'entreprise

1# Une pharmacie libérale et indépendante

LE CONSTAT

- › Une financiarisation omniprésente dans le domaine de la santé, avec la pharmacie d'officine comme nouvelle cible.
- › Une optimisation financière et des logiques capitalistes court-termistes des fonds qui captent une partie de valeur créée par les officines, entraînant des flux financiers hors du système de santé.

L'ENJEU

- › Faire de l'officine un établissement dont les activités répondent aux seuls intérêts des pharmaciens, des patients et donc du système de santé.

2# Une pharmacie de proximité

LE CONSTAT 1

- › Depuis plusieurs années, un réseau officinal de plus en plus fragilisé.
- › S'il parvient à se maintenir, le maillage officinal nécessite une attention particulière pour garantir une desserte optimale de la population en médicaments, tout spécialement dans les territoires ruraux en tension.
- › Cela, dans un contexte de perte du temps médical et de report de la demande de prise en charge vers les pharmacies.



210
pharmacies ferment
chaque année
en France

Source : tf1info.fr

LE CONSTAT 2

- › Le métier de pharmacien d'officine rencontre des difficultés importantes de recrutement en raison d'une forte perte d'attractivité.
- › Une problématique démographique qui menace de créer des déserts pharmaceutiques, entraînant un risque sanitaire accru pour la population, similaire à la situation préoccupante des déserts médicaux que nous connaissons déjà.

LES ENJEUX

- › Améliorer l'accès aux soins en prévenant la fermeture des officines dans les territoires reculés, grâce à un modèle d'organisation adapté.
- › Renforcer l'attractivité de l'exercice libéral et indépendant pour garantir l'accès de la population aux pharmaciens, en redynamisant la profession à travers le modèle coopératif.



Selon la FSPF, environ
15 000
postes de pharmaciens,
de pharmaciens adjoints
et de préparateurs
en pharmacie seraient
vacants à ce jour

Source : Capital.fr

3# Une pharmacie performante

LE CONSTAT

- › Une baisse de la marge et de la rentabilité du pharmacien.
- › Une perte de temps du pharmacien dans le pilotage opérationnel et administratif de son officine.

L'ENJEU

- › Accroître l'efficacité du système économique de la pharmacie en optimisant la captation de valeur, en permettant aux pharmaciens de développer leur officine, d'améliorer leurs compétences et de maximiser leurs performances.



Les équipes officielles
passent en moyenne

**6 heures et
40 minutes**
par semaine à gérer
les ruptures de stock
et à trouver des
solutions alternatives

Source : lequotidiendupharmacien.fr

4# Une pharmacie innovante et entrepreneuriale

LE CONSTAT

- › Le pharmacien est à la fois un professionnel de santé, dont le métier évolue constamment avec un partage croissant de compétences entre praticiens, lui conférant de nouvelles responsabilités et missions. Il est également un entrepreneur, gestionnaire et manager, chargé de faire prospérer son officine et d'en assurer la transmission.

L'ENJEU

- › Accompagner le pharmacien dans son projet d'entreprise et dans tous les aspects de son métier, en lui apportant conseils et solutions pour en faire un entrepreneur qui soit également moteur de l'interprofessionnalité et des nouveaux modes d'exercice (maisons de santé pluriprofessionnelles, communautés professionnelles territoriales de santé, etc.).



En décembre 2023,

2 501
maisons de santé
pluriprofessionnelles
sont en fonctionnement

Source : sante.gouv.fr

Être coopérateur ou associé d'un groupement, c'est mieux répondre aux défis de la pharmacie de demain

4 spécificités du modèle coopératif et associé

4 solutions pour la pharmacie

1#

Un modèle qui préserve la liberté, l'indépendance et la proximité du pharmacien, gages de l'efficience du système de santé

- En adhérant à une coopérative, les pharmaciens restent propriétaires et seuls actionnaires de leur officine qui est leur fonds de commerce. Ils en maîtrisent la stratégie en toute liberté et indépendance économique, avec comme objectif la recherche de performance et de rentabilité associées aux considérations de santé.
- Cette liberté et cette indépendance sont renforcées par un cadre démocratique : en étant composés exclusivement de pharmaciens en activité, les conseils d'administration des coopératives ou groupements de commerce associé votent des orientations servant uniquement les seuls intérêts des actionnaires coopérateurs, égaux dans la prise de décision, mais aussi et surtout des patients. En effet, le mode de décision (une pharmacie est égale à une voix) exclut tout intérêt partisan selon les typologies de pharmacie.
- Ainsi, le modèle coopératif et associé préserve l'aspiration du système de santé à toujours mieux servir la population, empêchant par ailleurs toute pression de la part de fonds capitalistiques et d'actionnaires privés aux motivations principalement financières.
- En outre, le modèle économique de la coopérative et son caractère indépendant permettent d'accompagner n'importe quel type d'officine, même les plus petites pharmacies rurales dont la faible rentabilité est incompatible avec les logiques financières des fonds privés. Ce modèle est donc le moyen le plus sûr pour l'État de conserver un solide maillage territorial.

2#

Un modèle redistributif et circulaire, vertueux pour le pharmacien et le système de santé

- Un modèle redistributif : 100 % de la valeur créée par l'activité des coopératives et groupements de commerce associé est captée par les professionnels eux-mêmes. La coopérative verse aux adhérents les excédents de gestion liés à leurs activités, dans un mécanisme de partage de la valeur qui les incite et les motive à participer à la vie de nos réseaux, dont la vertu est de coconstruire des services pensés par des pharmaciens pour des pharmaciens, et non par des fonds.
- Un modèle circulaire : les actionnaires de coopératives et groupements de commerce associé étant des professionnels de santé, la valeur redistribuée est captée par les adhérents ou mécaniquement réinvestie dans la coopérative et ses services, donc dans le système de santé au service des patients. Le modèle n'autorise donc aucune fuite vers des fonds capitalistiques, c'est-à-dire hors du système de santé.

3#

Un modèle collectif et performant, créé par et pour les pharmaciens au service des patients

- En adhérant à une coopérative, les pharmaciens unissent leurs forces et leurs savoir-faire pour gagner en efficacité. Ils bénéficient de compétences, services et innovations à moindre coût qui vont faciliter et améliorer leur exercice au quotidien, et être utiles au développement de leur fonds de commerce. En privilégiant tous les partenariats de leur coopérative, ils vont en outre bénéficier de meilleures conditions commerciales, contrairement aux pharmaciens n'appartenant à aucune coopérative ni groupement de commerce associé.
- Les coopératives assurent pour leurs pharmaciens un véritable rôle prospectif, en anticipant leurs besoins et ceux des patients, et investissent continuellement dans de nouveaux services et produits pour gagner en temps, en efficacité et en rentabilité.
- Les administrateurs des coopératives sont des pharmaciens installés : ils associent et embarquent l'ensemble des adhérents dans l'identification de leurs besoins et la construction de leurs outils (achat, marques de distributeur, services, construction et évolution du concept store...).
- Le modèle de commerce coopératif et associé améliore la performance économique de la pharmacie en permettant aux pharmaciens d'optimiser leurs compétences et de développer leur officine.

4#

Un modèle démocratique et citoyen centré sur l'intérêt partagé au service de la santé publique

- Les pharmaciens coopérateurs sont statutairement égaux au sein de la coopérative où ils exercent leur droit de vote : 100 % des décisions sont prises démocratiquement par les pharmacies en exercice dans le réseau. Cette responsabilité partagée et ce destin commun soulèvent un attachement et une participation entrepreneuriale importante à la vie de la coopérative, au sein des conseils de surveillance et d'administration.
- En étant à la fois les clients et actionnaires de leur coopératives, les enjeux de santé publique animent pleinement l'état d'esprit des pharmaciens coopérateurs : il y a donc un alignement d'intérêts entre la coopérative, le pharmacien et le patient, vers le bien commun qu'est notre système de santé.

Valoriser et protéger l'indépendance du pharmacien : l'ambition du Collège des Pharmacies de la FCA

Le Collège des Pharmacies de la FCA a pour ambition de **défendre et protéger** le modèle libéral et indépendant de la pharmacie, qui garantit l'efficacité du système de santé.

Nous croyons fermement en l'importance de **différencier** ce modèle et ce qu'il a de plus fort, face aux menaces croissantes telles que la financiarisation et la désertification médicale.

Notre mission est de **valoriser et promouvoir** les vertus de ce modèle coopératif et associé, basé sur des valeurs essentielles : l'indépendance, la transparence et la santé publique. À travers une **communication** proactive, nous cherchons à **faire connaître et rendre attractif** ce modèle auprès des pharmaciens, en leur ouvrant les yeux sur les solutions qu'il offre pour leur indépendance économique et professionnelle.

Notre Collège se positionne également comme une force de propositions, visant à **questionner les pouvoirs publics** sur l'avenir de la pharmacie et sur les mesures à prendre pour **protéger** ce secteur crucial.

En démontrant les bienfaits de notre modèle coopératif, nous œuvrons pour **rendre crédible** l'idée qu'il représente une réponse efficace aux grands défis de la pharmacie et du système de santé en France.

Notre Bureau élu, composé pour moitié de pharmaciens en exercice et pour moitié de responsables opérationnels de nos structures, assure un rôle de représentation du Collège auprès de nos interlocuteurs.

Armand Pinton
Président

Dominique Pautrat
Membre

Luc Priouzeau
Membre

Sébastien de Larminat
Membre

CONTACT

Thomas Teksier, consultant affaires publiques – Comfluence
thomas.teksier@comfluence.fr
06 19 47 16 74

**FCA**
FÉDÉRATION DU COMMERCE
COOPÉRATIF ET ASSOCIÉ